

Réf: Dossier N° 118027

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AFRICA LUXURY TENT » en abrégé « A.L.T »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE  
PAUL LANGEVIN derrière la pharmacie Paul Langevin, Lot 486,  
Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA LUXURY TENT » en abrégé «  
A.L.T »

Objet : La Société a pour objet, en tous pays et notamment en Côte d'Ivoire :

- Vente de biens mobiliers et immobiliers ;
- Location de biens mobiliers et immobiliers ;
- Prestation de service ;
- Mise à disposition de personnel ;
- Construction de sanitaire, de coin bar, restaurant,

brazero;

Et en général toutes opérations civiles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou susceptible d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE  
PAUL LANGEVIN derrière la pharmacie Paul Langevin, Lot 486,  
Ilot 16

Dirigeant(s) : M LAVAUD CLEMENT ANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05795 du 04/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28895/GTCA/RC/2022 du 04/07/2022

